

VOUZIERS

Votre Ville



3^e édition du festival
Aux HaZ'Arts des Rues

Interview :

*Quand le chien
masque le fauteuil*

Journalistes en herbe :

Paroles aux lycéens



Dossier : Les travaux engagés par la Ville

Sommaire



Focus 4
La 59^e foire de l'Ascension et le festival de rues.

Chroniques en images 6



Dossier 10
Travaux : Une maison de la petite enfance pour 2012, une nouvelle station d'épuration d'ici 2013, les autres projets.



Finances 14
Le budget 2011

Economie 15
Ils viennent de s'installer...

Social-Actualités 16
Journée de la tolérance : brisons les préjugés
Centre périnatal de proximité.
Ecole de la 2^e chance



Cadre de vie 18
Les jeunes éboueurs citoyens
Concours des illuminations.



Culture 19
La saison culturelle

Sport 20
Cyclisme : Le Vélo club vouzinois ; 37^e circuit des Ardennes international

Journaliste en herbe 22
Les lycéens rédigent leurs articles.



Portrait - Talent 24
Quand le chien masque le fauteuil

Tourisme 26
Chemin de fer touristique : démarrage de la saison et fête du rail et fête du rail



Mémoire 27
Le 14 juillet

Patrimoine 29
Découverte de Joinville
Sorties des n° 86 et 87 du Curieux Vouzinois

Tribune 30

Le magazine de "Vouziers Votre Ville"

Directeur de la publication : Claude Ancelme.

Rédacteur en chef :

Nathalie Cabier-Jonval.

Ont également participé à la réalisation de ce numéro :

Comité de rédaction du Curieux Vouzinois, Frédéric Courvoisier-Clément, les élèves du lycée Masaryk, Dominique Colson, les services de la ville de Vouziers.

Conception-Réalisation :

Service communication, Régine Majcher.

Crédits photos :

Ville de Vouziers, Fanny Durand, Nathalie Cambier-Jonval,

Frédéric Courvoisier-Clément,

Association «Les Tourelles»,

L'Union, Cercle d'escrime, Lycée

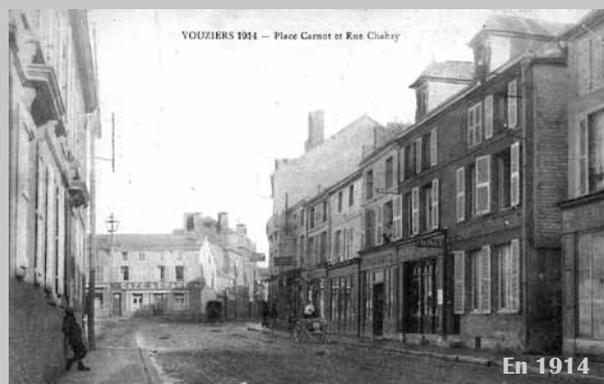
Masaryk, Anne-Marie Lorent.

Impression : Imprimerie Félix,

ZI Blanc Mont, 08400 Vouziers.

Tirage : 2400 exemplaires.

Hier et aujourd'hui



En 1914



En 2011

Sur une idée de Yann Dugard, nous retrouverons cette rubrique "Hier et aujourd'hui" dans notre magazine. Nous avons ici une prise de vue du bas de la place Carnot et le début de la rue Chanzy, en 1914 et en 2011.



Claude Ancelme
Maire de Vouziers
Conseiller général
du canton de Vouziers

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

J'ai le plaisir de vous présenter la nouvelle mouture de notre bulletin municipal auquel nous avons souhaité donner une nouvelle apparence et un nouveau contenu.

Vous pourrez ainsi y découvrir les différents projets actuellement engagés par la Municipalité afin de vous offrir davantage de services avec notamment la création d'une maison de la petite enfance, ou encore la réhabilitation de l'aire de jeux du parc Bellevue.

Une des principales nouveautés est que nous avons souhaité donner la parole aux lycéens en leur réservant une rubrique dans laquelle nous publierons leurs articles. Nous comptons sur ces jeunes citoyens "journalistes en herbe" pour réagir sur des sujets qui les préoccupent ou qui les intéressent.

Ce nouveau numéro arrive dans vos boîtes aux lettres en pleine période estivale. Si l'été s'est invité chez nous depuis quelques temps déjà, juillet-août riment bien souvent avec vacances, vous retrouverez d'ailleurs le programme des différentes animations qui s'égrèneront au fil de ces prochaines semaines.

Cette période est souvent aussi, malheureusement, propice à certains débordements pour lesquels j'appelle au civisme. Par ailleurs, je remercie vivement les Vouzinois et les Vouzinoises attentifs à la propreté et à l'image en général de notre ville et qui n'hésitent pas à nous interpeller lorsqu'ils constatent certains désordres.

Nous avons engagé des dossiers importants qui nécessiteront de multiples rencontres au cours de l'été et la tenue d'un conseil municipal courant août. La rentrée s'annonce chargée avec le suivi de nombreux chantiers et, plus particulièrement, celui de la station d'épuration.

Dans un esprit plus léger, je vous souhaite de bonnes vacances à Vouziers ou pas, mais dans tous les cas empreintes de repos et de petits moments de bonheur bien mérités.

Claude Ancelme

Le succès n'était pas dû au hasard !



The Gag man

The Horsemen : Dès le début de leur show, trois écuys

Les promeneurs curieux ne sont sans doute pas passés à côté des spectacles de qualité et le plus souvent... étonnants ! Certains d'entre eux ont confié s'être déplacés spécialement afin de pouvoir profiter du talent des différents acteurs et en souvenir des prestations présentées les années précédentes.



Les Hilarios : Les fables de La Fontaine revisitées avec humour et su



Voyage en bordure du bord du bout du et

LA 59^e FOIRE DE L'ASCENSION ET LE FESTIVAL DE RUES



n : Un mime clown contemporain, un peu fou qui n'hésite pas à taquiner son assistance

L'émotion qui se lisait sur le visage des spectateurs, oscillait entre rire, surprise et admiration.



ers anglais farfelus déclenchent des éclats de rire dans le public...

Cette année encore, le travail de toute une équipe composée de salariés de la Ville et de l'association «Les Tourelles», d'élus et de bénévoles a fait de cette 3^e édition du festival Aux Haz'Arts des Rues une belle réussite.



ubilité par nos clowns locaux



**u monde : le délire à son paroxysme. Un spectacle décalé, surprenant et époustoufflant...
un final à l'image de l'ensemble de la mise en scène**

Respect de la tradition des vœux

Les traditionnels vœux du Maire se sont tout d'abord adressés au personnel, le 14 janvier 2011. C'est chaleureusement que Claude Ancelme a remercié l'ensemble de ses collaborateurs pour leur participation au développement de la Ville.

Catherine Lemoine, directrice générale des services, a salué à son tour, par un discours original et romancé, le travail de l'ensemble du personnel.

La traditionnelle galette des rois a permis à chacun d'échanger sur des sujets variés dans une ambiance



conviviale.

Une minute de silence a été respectée à la mémoire de Pascale Hervier décédée en avril 2010.

Puis, le 21 janvier, le maire accompagné de ses adjoints et conseillers municipaux présentait ses vœux aux officiels, aux associations ainsi qu'aux différents acteurs économiques de la ville.

À cette occasion, ont été présentés les différents projets en cours et à venir.

Joël Dubreuil, sous-préfet, a ensuite pris la parole pour saluer la dynamique de la ville et pour témoigner au nom de l'État de son soutien aux différentes orientations de développement.



BOURSE AUX VÊTEMENTS

Bravo aux bénévoles

Cette année encore, les bénévoles du FJEP/CS ont fourni un travail considérable pour organiser les traditionnelles bourses aux vêtements.

Etiquetage, enregistrement, agencement, encaissement... des actions largement récompensées par une fréquentation importante.

Rappelons que l'objectif de l'association est de favoriser l'acqui-

sition de vêtements, de chaussures ou d'articles de puériculture à un prix modique.

Prochains rendez-vous :

du 12 au 16 septembre : Bourse aux vêtements enfants et puériculture.

du 26 au 30 septembre : Bourse aux vêtements adultes

Org. : FJEP/CS. Tél. : 03 24 30 99 61.

Nos Aînés ont «la pêche»

Après les discours officiels, les 280 seniors présents ont pu apprécier un repas de qualité concocté par Hervé Buffet et servi par les élus et les bénévoles dans une ambiance chaleureuse et joviale.

Ghislaine Jacquet, nouvellement élue maire-adjointe, a orchestré avec Jeanine Troyon, responsable du CCAS, le bon déroulement de cet après-midi festif.

Comme chaque année, le personnel du Centre communal d'Action sociale, les services de la restauration scolaire, les services techniques de la Ville ainsi que les élus, ont organisé et/ou participé activement

au traditionnel repas des aînés (plus de 65 ans), le 16 janvier dernier.

Au menu, cassolette Henri IV, trou normand, cuisse de pintade aux morilles, beignet de pommes de terre, artichaut farci et tarte Tatin, le tout accompagné par une coupe de champagne, du vin blanc, du vin rouge, et un digestif. La présence de «La Belle Equipe» (Michel Haudecœur et Christian Joseph) a donné à cette journée une atmosphère de fête et c'est avec beaucoup d'entrain que certains ont chanté sur les airs de la *Java*



bleue, Mon amant de Saint-Jean, Céline, etc. (Les paroles avaient été distribuées par les organisateurs.)

Les nombreux danseurs et danseuses ont quitté la piste à regret vers 19 h. En guise de souvenir, chaque participante est repartie avec une plante fleurie offerte par la ville de Vouziers.

Sportifs et bénévoles : 22 récompensés

Le travail n'a pas manqué pour accueillir près de quatre cents

de danses (association *Top Jazz*) et par la dégustation du buffet froid



personnes, pour beaucoup des habitués qui attendent cette sortie avec impatience.

Président depuis dix ans de l'Office municipal des Sports, Christian Thilly a orchestré la traditionnelle soirée de remise des trophées sportifs du 22 janvier dernier tandis que les membres de l'association, les élus ainsi que les bénévoles mettaient tout en œuvre pour faire, une fois encore, de cette soirée une très belle réussite.

Après les discours du maire et du sous-préfet, les athlètes, les entraîneurs ou les bénévoles se sont vu remettre, sous les applaudissements de la salle enthousiaste, leur récompense par les personnalités élues de la ville.

Ces remises de trophées ont été entrecoupées par des spectacles

préparé par le traiteur Bruno Herbin.

L'ambiance chaleureuse et «sportive» s'est maintenue jusqu'à 3 h du matin, grâce aux danseurs enivrés par l'animation musicale de «La Belle Equipe».

Les lauréats de la soirée sont Boris Sainte-Rose (Tennis Club), Alexis Wernimont, Olivier Depolli et Romain Magny (VCV), Julia Guyot et Samia Cherif (Handball club), Gilbert Tilman (resp. commission animation OMS, Jean-Louis Stevenin et Pierre Alexandre Mercier (CNV), Joël Brémont, M.-Hélène Guyot et Francine Brémont (Vouziers Oxygène), Yvon Bevc (Tir l'Avenir), Côme Dumont et Geoffrey Deletang (Escrime), Constance Duchêne, Nathalie Ponsot (Judo Club), Guillaume Potier (Aéromodélisme, FJEP/CS), Chantal Sogny, Annabelle Rodenmacher et Elsa Cailloux (Twirling club), Morance Moussaroglou (COS), Martine Colliet (Jeunes sapeurs pompiers).

LIRE A BAS PRIX

Entre 0,50 € et 3 €, c'était le coût moyen des 2 000 livres déposés à la bibliothèque municipale lors de la bourse aux livres du 5 février dernier.

Une quarantaine de dépositaires a mis en vente des ouvrages, dont l'éclectisme des genres a ravi les nombreux acheteurs.

Cette démarche, à but non lucratif, initiée par le responsable de la bibliothèque a permis de satisfaire acheteurs et vendeurs et favorise sans aucun doute l'accès à la lecture. Notons qu'environ la moitié des livres exposés a été vendue.



LIBÉREZ VOS ORDINATEURS !

Informations intéressantes délivrées par l'association *Informatique Libre en Ardenne* dans les locaux de la bibliothèque en mars dernier : **Les logiciels libres...**

Un logiciel libre amène l'idée que le savoir fait partie d'un patrimoine commun, il doit être disponible au plus grand nombre et pouvoir être réutilisé pour l'adapter à ses besoins.

Avantage : moins cher, voire gratuit, le choix est vaste !

Pour plus d'information, consulter le site www.ilard.fr



RALLYE MÉMOIRE

Apprendre en s'amusant

Passionnés par la Première Guerre mondiale et simples curieux (45 équipages) se sont lancés le 21 mai sur les traces des fronts de

Champagne et d'Argonne 1914-1918 afin de découvrir les lieux de mémoire comme, entre autres, le Blanc Mont américain à Sommepey-Tahure, une reconstitution d'une tranchée à Massiges, la stèle Roland Garos à Saint-Morel, la nécropole à Chestres...

Tout ce petit monde a été accueilli en fin de journée à la salle des fêtes pour un pot de l'amitié offert par la Ville de Vouziers.

Rendez-vous en 2013 pour le prochain rallye.

Organisation : ONACCG Ardennes et Marne. Tél. : 03 24 58 00 73



ARTISTES DU VOUZINOIS

Exposition : une palette diversifiée

Le jeudi 3 janvier dernier, le Rotary Club de Vouziers organisait le vernissage de l'exposition d'œuvres artistiques au centre culturel Les Tourelles en présence de son président, M. Infantino et de ses membres, du sous-préfet, du maire, de ses adjoints et conseillers ainsi que du président des Tourelles.

Durant quelques jours, les murs du hall d'exposition ont pu s'éclairer des couleurs et des inspirations multiples et variées des créateurs locaux pour le plus grand plaisir des visiteurs.

Les fonds récoltés par le fruit de la vente des œuvres sont destinés, comme pour chacune des manifestations initiées par le Rotary, à financer des projets humanitaires.



Artistes ayant participé à cette exposition

Pour les peintures :

Huguette Francllet, Josette Henseval, Laura Guillaume, Jacqueline Tellier, Michèle Menu-Hardy, Murielle Henry, Liliane Vanderzande, Guy Prévo-teaux, Jean Paul Mailliu

Poterie : René Posteaux

Photographe portraitiste :

Emmanuel Bourdon.



FÊTE DU TRAVAIL

Une vidéo pour amorcer le débat

Cette année, à l'occasion du 1^{er} mai, l'invitation à débattre proposée par le Maire de Vouziers, a débuté par la projection d'un film sur les conséquences de la spéculation bour-

sière à l'origine de la crise économique actuelle.

Chaque participant a pu exprimer son opinion et le débat s'est ensuite orienté sur les actions syndicales. Une délégation s'est ensuite rendue au cimetière pour fleurir les tombes des sympathisants disparus.

SPORT ET SOCIAL

Marcher, c'est bon pour la santé

En avant... marche ! Voilà le mot d'ordre de cette première marche de solidarité organisée par la ville et l'OMS le 29 mai dernier.

Une centaine de personnes, certains en marche nordique, s'est retrouvée au départ pour un circuit

balisé par les bénévoles de 6 km (boucle des Paquis) ou 12 km (prolongation jusqu'à Vrizy et retour par le canal).

Cette manifestation avait pour but de financer des projets sociaux (participation de 3€/personne) initiés par les associations partenaires : les Donneurs de Sang du Vouzinois, Prélude (contre les addictions), la Ligue contre le Cancer, et le Secrétariat des Femmes et de l'Égalité des Droits. 72 € ont pu ainsi être remis à chacune lors de la réception du 24 juin dernier.



Merci aux partenaires pour l'organisation de cette journée : Vouziers Oxygène, Club nautique vouzinois, Association des Diabétiques ardennais (ADA).

Et si vous n'avez pas eu la chance de participer cette année, une seconde édition est prévue l'année prochaine, le 24 juin 2012 !



Quand les élèves guident les parents...

Le 19 mars dernier, des élèves volontaires et impliqués ont accompagné les futurs lycéens et leurs parents dans les locaux du lycée



Masaryk à la découverte des différentes filières proposées.

Un accueil sympathique

Les jeunes réalisent des expériences devant les visiteurs



Une salle informatique à la disposition des élèves



Claire en apprentie chimiste

EXPOSITION

Un travail de toute une année mis en valeur

C'est le fruit du travail d'une année de trois écoles (Taine, Avetant de Vouziers et Monthois) qui a été exposé du 7 au 24 juin.

Le thème ? En lignes et en volumes. "C'est mettre en valeur les lignes par le volume" explique Anne-Marie Deguilhem, directrice de l'école Avetant. Pour l'école Avetant, après une rencontre avec Valérie Penel, artiste de Louvergn, les élèves ont travaillé à partir des œuvres de Klimt ou de Kandinsky. Pour l'école de Monthois, des œuvres composées de découpage et d'enroulement donnaient le plus bel effet. Pour les petits de la maternelle, cela a

été l'occasion de travailler le graphisme, l'écriture, la lecture.

Pour les grands de l'école Taine (CP, CE1, CM2), des productions très colorées à partir de l'œuvre de Vassarely ont été exposées. La CLIS a, quant à elle, travaillé sur la création d'un jeu de dada en passant de l'échelle 1 à 5. "Le but est de reproduire le jeu sur le



En arrière-plan, les pochoirs pour dessiner le jeu grandeur nature

madacam de la cour pour permettre à tous les enfants de jouer pendant la récréation" expose Mickaël Thomé, enseignant. Géométrie, proportions, arts plastiques, lecture et production d'écrits pour la règle du jeu, ont été abordés.

SIGNALÉTIQUE URBAINE ET TOURISTIQUE

Une restructuration nécessaire

La commission municipale tourisme et patrimoine a travaillé sur la restructuration de la signalétique urbaine et touristique vouzinoise. La mission consistait à définir des critères objectifs pour le choix des lieux à indiquer, des emplacements des panneaux et de la charte graphique.

La signalétique devra se concentrer sur les lieux suivants :

- sites ayant un intérêt touristique, comme l'église Saint-Maurille, le centre culturel Les Tourelles, la piscine, les cimetières militaires, la tombe Roland Garros, l'office de tourisme, le monument Bobo, ou encore les hôtels et restaurants ;
- sites de services au public, établissements de santé ou administratifs.

Pour la charte graphique, le choix a été fait de s'appuyer davantage sur des logos, plutôt que de trop longs noms, et sur des couleurs, suivant la nature des destinations. Les résultats de ces travaux devraient prochainement se traduire dans nos rues.

AUX ARMES

Le dimanche 29 mai dernier le Cercle d'escrime Vouzinois organisait la finale départementale trois armes au gymnase Caquot : fleuret, sabre et épée.

La rencontre concernait les catégories jeunes (minimes, benjamins, pupilles, poussins...)



Une maison de la petite enfance pour 2012

En France, l'accueil des enfants de 0-6 ans est devenu un véritable enjeu de société. La réponse en la matière varie selon les zones de résidence. Aussi, c'est consciente de ces enjeux que la ville de Vouziers a décidé d'ouvrir une structure multi-accueil pour les enfants de 3 mois à 3 ans dès le printemps 2012.



La structure accueillera 15 enfants de 0 à 3 ans

Un projet réfléchi

Après avoir mené une enquête en partenariat avec la communauté de communes de l'Argonne ardennaise, le FJEP/centre social, la Caisse d'Allocation familiale et la Mutualité sociale agricole auprès de leurs allocataires en 2008, la ville de Vouziers a décidé de s'engager sur une structure multi-accueil avec une capacité d'accueil de 15 enfants de 3 mois à 3 ans.

Le choix du bâtiment destiné à accueillir la structure multi-accueil a été arrêté sur le bâtiment jouxtant le CPR (Centre polyvalent rural) au 4 rue de l'Agriculture. À deux pas du centre ville, l'immeuble, initialement composé de 4 appartements, va être entièrement réhabilité et une extension va être réalisée.

Dans le courant du mois de juillet 2010, la Ville de Vouziers, après appel d'offres, a retenu le cabinet

d'architecture Escherich-Deruelle pour la réalisation de ce projet. Au fil des mois, le projet a évolué pour aboutir à l'ouverture d'une maison de la petite enfance composée pour la partie du rez-de-chaussée de la structure multi-accueil et pour le 1^{er} étage d'une structure d'accueil du relais d'assistantes maternelles. Le 1^{er} étage sera également voué à accueillir des activités à destination d'un public de jeunes enfants assurées par le FJEP/CS.



Côté jardin, l'extension sera sur pilotis ce qui portera la superficie totale du bâtiment de plain pied à 355 m²

Un multi-accueil concerté

La structure multi-accueil a fait l'objet de nombreuses réunions de travail associant les différents intervenants concernés. En effet, dès la phase avant-projet, les différents services de la PMI (Protection maternelle infantile), du FJEP/CS, l'architecte et la ville de Vouziers se sont concertés. L'objectif n'était autre que d'offrir demain un service de qualité en toute sécurité dans un environnement chaleureux et ludique.

C'est ainsi que l'immeuble du 4 rue de l'Agriculture sera demain, agrandi par une extension sur pilotis côté jardin, portant ainsi la superficie totale exploitable en plain-pied à 355,54 m². Le bois fait son entrée dans le bâtiment lui offrant un caractère architectural original en venant épouser le béton.

L'agencement intérieur a été pensé pour maximiser l'espace tout en respectant l'obligation de mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

L'installation d'un ascenseur permettra l'accès à la partie du rez-de-chaussée surélevé existant et, bien entendu, à l'étage.

La structure pourra accueillir à terme 18 enfants maximum. Elle comprend une salle d'éveil de plus de 40 m² offrant ainsi un espace orienté sud ouest, trois dortoirs dans lesquels les enfants seront répartis en fonction de leur âge, une zone de change, une zone de repas et un espace de jeux extérieur auxquels s'ajoutent bien évidemment des locaux annexes destinés à la gestion du site.

Le coût de réalisation de ce projet est estimé à 732 000 € TTC matériel et mobilier compris. La ville de Vouziers devrait obtenir des aides à hauteur de 80%, minorant ainsi l'impact financier de la création de cette structure répondant à un réel besoin de la population du canton. La gestion de la structure multi-accueil fera l'objet d'une délégation



de service public de la part de la ville de Vouziers ou d'un marché de prestations.

Un accueil pour le relais d'assistantes maternelles

Le territoire de la communauté de communes de l'Argonne ardennaise (2C2A) compte environ 137 assistantes maternelles. Depuis janvier 2011, le FJEP/CS porte le relais d'assistantes maternelles (RAM) qui est né dans le cadre du Pays.

L'objectif d'un RAM est d'être un service de proximité destiné à mettre en relation assistantes

maternelles, parents et jeunes enfants.

Il doit permettre aux enfants de :

- rencontrer d'autres enfants pendant des temps collectifs (en présence de l'assistante maternelle) ;
- participer à diverses animations (éveil musical, peinture, motricité, lecture, ateliers d'expression, etc.) ;

- participer à des temps festifs avec d'autres enfants et adultes (parents, assistantes maternelles).

Il ne s'agit pas d'un lieu de garde, ni un employeur d'assistantes maternelles agréées mais bien d'un **lieu de ressources et d'échanges** autour de l'accueil du jeune enfant. Ce projet d'envergure devrait ouvrir ses portes pour le printemps 2012.

Lors du dernier conseil communautaire de juin 2011, la 2C2A a proposé l'ajout de la nouvelle compétence RAM dans ses statuts. Chaque commune va devoir à présent délibérer pour faire connaître son avis sur cette question.

Nouvelle aire de jeux à Bellevue

Trois jeux seront installés dans le courant de l'été pour le bonheur des jeunes et des moins jeunes au parc Bellevue.

Un programme pluri-annuel de réhabilitation des différentes aires de jeux sur le territoire de la commune a été arrêté. A suivre.



Il est prévu d'installer un jeu modulaire multi-activités pour les 4-10 ans et deux jeux à ressort pour les 2-6 ans

Une nouvelle station d'épuration d'ici 2013

L'actuelle station d'épuration datant de 1973, il devenait urgent de répondre aux nouvelles exigences environnementales imposées par la législation.

Ces dernières années la protection de l'environnement est devenue une priorité imposant aux collectivités territoriales une mise aux normes de l'assainissement collectif et un contrôle des installations autonomes. Un calendrier strict a, du reste, été imposé aux collectivités avec diverses échéances à tenir.

En 2007, un diagnostic a été réalisé par l'entreprise Sogeti sur l'ensemble du réseau d'assainissement et sur les infrastructures existantes. Les résultats des différentes analyses de la station étaient dans l'ensemble positifs. Un certain nombre d'insuffisances a été néanmoins relevé. En effet, la station d'épuration ayant été conçue sur la base d'une capacité de 10 000 équivalents habitants* en raison de l'abattoir qui existait à l'époque, elle est souvent en sous charge sur le plan de la pollution reçue. Par temps sec, le traitement est correct, mais les eaux parasites* dégradent la situation. De plus, la station ne prend pas en compte le traitement du phosphore et de l'azote non prévu à l'époque de sa construction.

L'eau parasite désigne l'ensemble des eaux propres de temps sec qui surchargent inutilement un réseau nuisant au bon fonctionnement d'une station d'épuration : eaux d'infiltration, de drainage, de sources, etc.

Equivalent habitant : Unité de mesure permettant d'évaluer la capacité d'une station d'épuration. Cette unité de mesure se base sur la quantité de pollution émise par personne et par jour.



Le nouveau circuit de refoulement des eaux traitées

Autre point et non des moindres, les lits de séchage se révèlent non adaptés. De ce fait, le taux des boues dans les ouvrages est toujours trop élevé et la station perd des boues lors des événements pluvieux.

La vétusté de la station a conduit la municipalité à construire une nouvelle station en lieu et place de l'existante

Il avait alors été envisagé de procéder à la réhabilitation de la station afin d'en corriger les dysfonctionnements ou les inadéquations avec la législation.

Force est de constater, au regard des études complémentaires, que cela n'est pas possible pour diverses raisons telles que le surdimensionnement de la capacité de la station mais aussi et surtout les ouvrages mêmes de cette dernière devenus vétustes et inadaptés aux nouvelles normes, à tout ceci s'ajoute le passage de la ligne haute tension au dessus des ouvrages.

Cela a conduit la municipalité à réfléchir à la construction d'une nouvelle station en lieu et place de l'existante.

L'objectif que la ville de Vouziers s'est fixé est triple. Tout d'abord, réduire la capacité nominale de la

station d'épuration à 6 000 EH, puis mettre en œuvre une filière boues efficace et enfin, supprimer les rejets dans la Muette (milieu récepteur Aisne).

Il s'avère que seule la construction d'une nouvelle station d'épuration répond à ces derniers. Ce projet d'envergure représente un investissement sur le long terme. Une réhabilitation de l'existant n'aurait pas permis d'atteindre l'ensemble des objectifs et ne présentait pas de garantie sur le long terme.

Le conseil municipal du 15 juin a donc opté pour la construction d'une step neuve de 6 000 EH sur le site de la station actuelle en sept phases :

1. Démolition des lits de séchage.
2. Construction de la nouvelle filière eau en lieu et place des lits de séchage.
3. Mise en service de la nouvelle filière eau.
4. Démolition de la filière eau existante et des prétraitements.
5. Construction de la filière boues.
6. Mise en service des nouvelles installations de traitement des boues.
7. Aménagements paysagers.

Les travaux débiteront à l'automne pour une durée minimale de 24 mois.

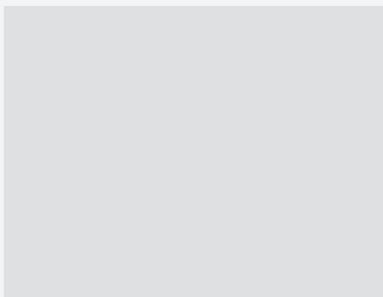
Les autres projets

Eclairage des passages piétons à l'automne

La ville de Vouziers attache une grande importance à l'amélioration de son éclairage public afin de contribuer à une plus grande sécurité des personnes et des biens. En effet, afin d'améliorer la sécurité des piétons et en concertation avec les services de Police Municipale de la Ville, un renforcement de l'éclairage des passages piétons par la pose d'une lanterne « Prioritec » de 400 W au droit de ces derniers est proposé dans les rues suivantes :

rue de l'Aisne (1 lanterne), rue Chanzy (4 lanternes), place Car-

not (1 lanterne), rue Bournizet (5 lanternes), rue Gambetta (1 lanterne), rue Chervin (1 lanterne), rue de Condé (1 lanterne), rue du Chemin Salé (2 lanternes), rue de Syrienne (2 lanternes).



La Vierge aux tresses

Cette statue a été inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques le 1^{er} septembre 2010. La ville de Vouziers souhaiterait procéder à sa restauration complète en vue d'une mise en valeur dans l'église Saint-Maurille dans le courant de l'année 2012. La Vierge aux tresses sera restaurée par un artisan spécialisé dans la réfection d'objets d'art.



Une réflexion menée pour le parking au Champ de Foire



Esquisse présentée à la commission travaux - grands chantiers du conseil municipal

Le terrain du Champ de Foire situé au nord du centre ville le long du cimetière civil de Vouziers a fait l'objet de plusieurs aménagements dont le dernier en 1991.

Ce terrain est actuellement destiné au stationnement des véhicules notamment lors des enterrements, du marché hebdomadaire et de l'accueil des cirques de passage dans la commune. Il permet aussi de désengorger la place Carnot lors des manifestations telles que la foire commerciale et la fête communale.

Cet espace éclairé depuis 1994 dans sa partie Est, est constitué

d'une forme en sable tout venant. L'aménagement consisterait en :

- la création d'espaces circulés et stationnables ;
- la création d'espaces verts ;
- le changement de lanternes et rajout de trois mâts d'éclairage côté habitation ;
- le mobilier urbain ;
- le mobilier de limitation de hauteur amovible ;
- la mise aux normes du trottoir du square Beluriez au passage du Champ de Foire ainsi que de l'allée d'accès au parking et le cheminement piétonnier depuis le parking vers le cimetière pour permettre le

déplacement des personnes à mobilité réduite ;

- la signalétique de police ;
 - des pas japonais circulables en dalles béton ;
 - la mise en place de rondins amovibles en délimitation du stationnement ;
 - la réalisation de stationnement en stabilisé pour environ 200 à 220 places ;
 - la réalisation d'une chaussée bétonnée sur la partie Est du terrain.
- Un appel d'offre sera lancé dans le courant de l'été pour une réalisation de l'ouvrage à l'automne.

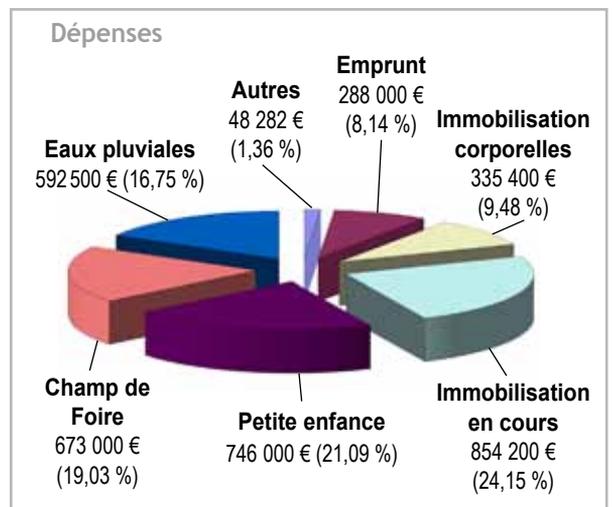
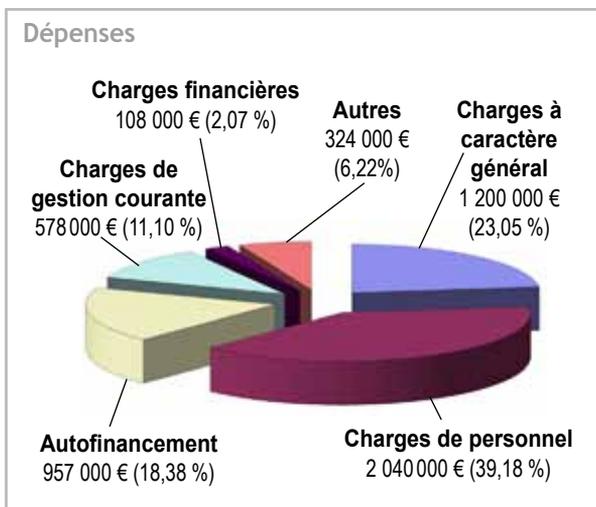
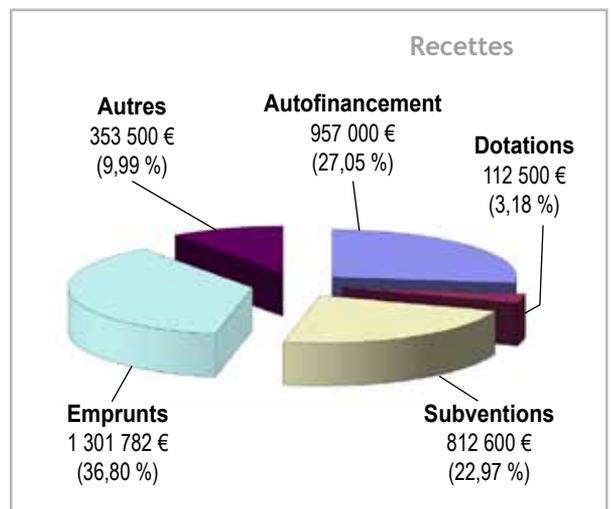
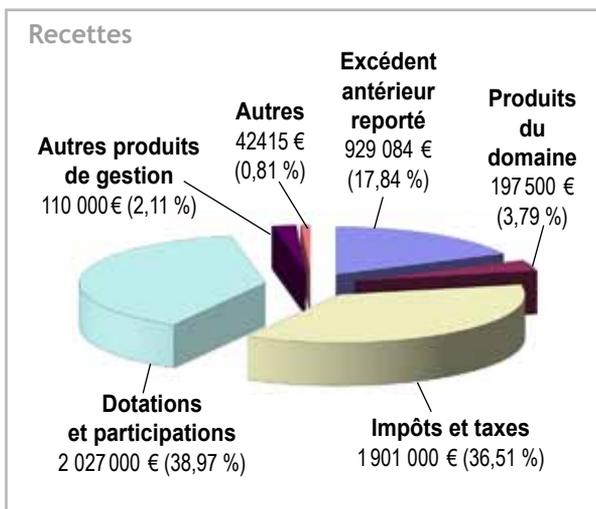
Des nouveaux projets malgré un budget serré

«Pour Vouziers, de par sa situation géographique, tenir son rôle de petite ville-centre - faire le lien entre l'urbain et le rural - est indispensable. Mais surtout, elle se doit de rester une ville attractive, bien équipée où il fait bon vivre» présente Claude Ancelme, maire, lors de la séance du conseil municipal du 14 avril dernier.

Par le choix d'investissements importants, engageant les dépenses sur plusieurs années, le conseil municipal a joué d'une volonté forte d'action : création d'une structure petite enfance, aménagement du Champ de Foire, équipement numérique des salles du cinéma, poursuite de l'entretien de la voirie, des bâtiments... (cf. pages 10 à 13, travaux).

Conscients de gérer les deniers du contribuable, les élus, à travers le budget 2011, ont choisi d'appliquer une politique fiscale mesurée (+ 2,5 %) et une maîtrise des dépenses de fonctionnement. Le recours à l'emprunt ne se fera que si nécessaire et, pour chaque dossier, il sera mené une politique active de recherche de subventionnement.

FONCTIONNEMENT



Ils viennent de s'installer...

LUCY RETOUCHES

Originaire de Paris et habitante des Ardennes depuis 3 ans, Lucy Guerreiro, a créé en janvier dernier son atelier de retouches et de broderies sur machine au 6 rue Chanzy. Son activité de couturière sur mesure pendant dix ans et son expérience de chef d'équipe au sein d'une entreprise de pièces de mo-



teur d'avion, ont donné à Lucy le sens de la perfection et du détail. Passionnée par son métier, elle vous accordera toute son attention pour vos travaux de retouches. Il vous est également possible de lui commander des serviettes brodées aux motifs très variés.

Les tarifs sont indiqués en façade, mais n'hésitez pas à pousser la porte de sa boutique, le meilleur accueil vous sera réservé.

➤ 6 rue Chanzy, Vouziers.

Ouverture : Le lundi de 14h à 18h, du mardi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h et le samedi de 9h30 à 12h30.

Tél. : 06 80 96 00 67

Vous venez d'ouvrir un magasin ou de démarrer une activité et si vous souhaitez paraître dans cette rubrique, n'hésitez pas contacter le service communication au 03 24 30 76 39



MATHIEU ISTASSE

Installé depuis septembre dernier, Mathieu Istasse est artisan plombier-chauffagiste. Il propose ses services pour l'installation, le dépannage, dans le neuf ou la rénovation, l'entretien des chaudières fioul ou gaz (professionnel agréé). Il intervient également sur les énergies renouvelables (pompes à chaleur, énergie bois...)

➤ 15 rue de la Fusion, Vouziers
Tél. : 06 34 08 83 77.

L'AUDACIEUSE

Un décor élégant et soigné pour cette nouvelle boutique de lingerie raffinée. Un exemple de quelques marques proposées : *Chantelle*, *Passionata*, *Billet Doux*, *Rosy*, *Triumph*, *Sans Complexe...* (entre 30 € et 100 €). Fabienne vous propose également des bijoux, sacs à main, lunettes de soleil...



FASHION SPORT

La boutique *Fashion Sport* a ouvert ses portes le 3 janvier 2011.

De nombreux articles destinés aux sportifs sont disponibles dans pratiquement toutes les disciplines (football, athlétisme, basket, natation, badminton, karaté, judo, ski...). Si tel n'était pas le cas, M. Taillandier Fabrice, se chargera de commander l'équipement manquant qui lui sera livré sous 8 jours environ.

➤ 30 rue Bournizet, Vouziers

Ouverture : Le lundi après-midi de 14 h à 17 h et du mardi au samedi de 9 h à 19 h sans interruption.
Tél. : 09 81 18 15 64



Pour les plus audacieux et audacieuses, un endroit discret séparé de la boutique est réservé à quelques articles dits «coquins».

➤ 32 rue Bournizet, Vouziers

Ouverture : Le lundi de 15 h à 19 h, du mardi au vendredi de 9 h 30 à 19 h, le samedi de 9 h 30 à 18 h



Brisons les préjugés

Faire accepter les différences, voilà la mission que se donnent les organisateurs de la journée de la tolérance.

Et chaque année, les jeunes répondent présents à l'appel.

«*Le racisme n'est pas une opinion, c'est un délit*» Voici un des slogans figurant sur les affichettes mises à disposition par la LICRA (Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme) qui permet de mesurer l'importance des actions menées par les bénévoles de toutes les associations présentes.

Il suffisait d'échanger avec les différents intervenants, pour sentir l'engagement de chacun et l'impact sur les élèves, le 19 mai dernier, dans la salle des fêtes de Vouziers, pour cette nouvelle édition de la journée de la tolérance.

Un grand nombre d'associations, comme le CIDFF de Charleville-Mézières, la LICRA de Châlons, les associations Ex-Aequo, MASC de Charleville-Mézières, Voir ensemble, Argonne-Manengouba, Les enfants d'Alla-



«Non à l'homophobie»

da, Amitiés Vouziers-Civol... ont coorganisé avec les élèves cette journée d'humanité et de citoyenneté.

Céline Sainte-Rose, coordonnatrice du collectif d'organisateur de la journée pour la tolérance, nous livre ses impressions : «*Une fois de plus j'ai apprécié l'engagement des jeunes lors de cette journée et le mélange entre des publics si différents (personnes âgées, enfants, jeunes, personnes atteintes d'un handicap moteur ou mental, non-voyants...).*»

Ces rencontres nous permettent de vivre des moments spéciaux : le madison dansé en fin de journée était l'un de ces moments, tout comme le spectacle



de marionnettes écrit et joué par les résidents de la maison de retraite et les lycéens de Masaryk, mais aussi la rencontre entre M^{me} Warnet, non-voyante, et les enfants, curieux de découvrir un livre en braille et autres astuces de la vie quotidienne des non-voyants ».



Pour mieux comprendre, se mettre à la place de l'autre

SI VOUS AVEZ DES TRAVAUX D'ENTRETIEN A FAIRE...

Le Conseil d'Administration du CCAS a décidé d'aider les personnes âgées de + de 75 ans à faire réaliser leurs gros travaux d'entretien (motoculteur, taille de haie..).

Un barème a été instauré selon les ressources, le nombre d'heures est limité à 10 heures par an et la prestation doit être réalisée par une association ou une entreprise d'insertion (Travail Partage, Domicile Service ou Espace Environnement 08...).

Les demandes seront validées par le conseil d'administration du CCAS.

Contactez le CCAS, 7 place Carnot à Vouziers, au 03 24 30 76 40.

Bonne nouvelle pour les futures mamans !

Le centre périnatal de proximité (CPP) permet, depuis mars dernier, de faire suivre sa grossesse à l'ancienne maternité de l'hôpital de Vouziers, par une équipe d'obstétriciens et de sages femmes du GHSA.

Ce dispositif offre en effet l'avantage d'éviter les déplacements

Pour contacter le centre périnatal de Proximité, un seul numéro : 03 24 38 66 50
du lundi au vendredi de 9 h à 17 h
A Vouziers : 12 rue Henrionnet dans l'ancienne maternité du Groupe Hospitalier Sud Ardennes

mensuels vers les grandes agglomérations jusqu'au 7^e mois de la grossesse. Les analyses peuvent être pratiquées sur place (analyses de sang pour la toxoplasmose, diabète...).

Une salle et un équipement sont dédiés aux cours à la préparation à l'accouchement pour la future maman et son conjoint. Ces cours sont dispensés par une sage-femme en session individuelle.

À partir du 7^e mois, l'intégralité du dossier médical est transmise à la

maternité choisie par la patiente. Après l'arrivée de bébé, les visites post-natales, la rééducation du périnée, ainsi que quelques précieux conseils pour l'allaitement maternel, peuvent être assurés par la

même équipe, dans les locaux de l'ancienne maternité de Vouziers.

Autre avantage : l'intégralité des frais est prise en charge, aucune avance financière n'est demandée.

Les futures mamans peuvent suivre à Vouziers des cours de préparation à l'accouchement.



L'école de la 2^e chance ouvre ses portes à Vouziers

L'école de la 2^e chance s'est installée en décembre dernier dans les locaux du CPR mis à disposition par la ville de Vouziers.

Aidés par les services techniques de la Ville, les élèves ont participé à la remise en état des locaux dans lesquels ils pourront suivre leur formation et ont également largement contribué à l'organisation des préparatifs de l'inauguration.

Les écoles de la deuxième chance sont nées d'une volonté européenne ayant pour objectif de lutter contre l'exclusion.

Elles donnent aux jeunes sortis du système éducatif sans qualification, une chance de réintégration dans la société.



Les élèves de l'école de la 2^e chance et M. Bachy, président du conseil régional Champagne Ardenne.

Il faut rappeler qu'en France, le taux d'emploi des jeunes de 18 à 25 ans est parmi le plus bas d'Europe.

En effet, on constate une disparité entre les emplois proposés et l'emploi des jeunes sans qualification. Ces derniers restent exclus, faute de posséder les savoirs et les compétences sociales.

Les trois grands principes sur lesquels les écoles de la 2^e chance fondent leur fonctionnement sont :

- tenir compte de leur situation sociale et de leur sentiment d'exclusion ;
- associer les entreprises à l'effort de formation ;
- utiliser des pédagogies actives en favorisant la mise en action plutôt que l'apprentissage passif.

Leur objectif est de permettre une intégration durable et une reconnaissance professionnelle. Il impose pour chaque individu une réelle motivation et beaucoup d'investissement.

Pour l'école de Vouziers, ce sont 21 jeunes sans diplôme, ni qualification qui bénéficient de cette seconde chance. Nous suivrons l'évolution de cette école dans un prochain numéro.

Les jeunes éboueurs citoyens !

Petite image pour illustrer la nécessité de l'action menée le 25 mars dernier !



Munis de petits gants verts, les élèves des écoles primaires publiques, ont une fois de plus, apporté leur aide pour le nettoyage de la ville dans le cadre de l'opération «Nettoyons la nature».



Motivés et investis «d'une mission de grande importance», les enfants ont collecté des déchets en tout genre (bouteilles vides, mégots, canettes de soda, vieilles chaussettes...).

C'est avant tout pour sensibiliser et non pour polémiquer ou culpabiliser que les enseignants ont sou-

haité participer à cette démarche écologique organisée par la ville de Vouziers sous la responsabilité de Françoise Busquet, adjointe déléguée à l'environnement.

«Les élèves ramassent déjà les papiers dans la cour de l'école à tour de rôle» déclare Mickael Thomé,

enseignant à la CLIS de l'école Taine, qui intègre cette action dans un projet pédagogique.

Un goûter a été offert à tous les participants pour les récompenser de leurs efforts, mais la meilleure des reconnaissances ne serait-elle pas de leur épargner cette tâche en évitant de jeter nos détritiques n'importe où et d'utiliser les poubelles prévues à cet effet ?

Merci à vous les enfants pour ce geste de civisme, ainsi qu'aux jeunes du foyer de vie du Val de Marisy qui ont répondu présents et se sont montrés particulièrement efficaces.



PALMARES DU CONCOURS DES ILLUMINATIONS 2010

Catégorie «maisons et jardins» :
1^{er} prix : Jean Cotton, Gérard Balthazard, Isabelle Deforge, Jean-Claude Dubois, Manuel Grandpierre, Jean-Claude Breton,

Joël Lejeune, Hubert Geangoult, Marcel Maingaint.

2^e prix : Jean-Claude Richer, Michel Coistia, Sébastien Faucon, Stéphane Butzbach, Roger Gallet,

Roger Maillard, Charles Larmoyer, Daniel Assel, Laurent Michaud, Guy Albaut, Roland Leroux, Alain Rousselot, François Dappe.

Catégorie «balcons et façades» :
1^{er} prix : Pol Pozier, Patrick Nothum, Gérard Pierron.



Bravo aux Vouzinois qui ont illuminé la Ville et ce malgré la neige. Françoise Busquet avec le jury a remercié les 25 lauréats qui ont reçu chacun un prix de 50 € ou de 30 €, le 4 février dernier. Budget de l'opération : 990 €.

EXPOSITIONS



du 29 septembre au 14 octobre

ARGONNE

Exposition de photos de Jean-Marie Lecomte, photographe professionnel, tirées de l'ouvrage «Argonne» coécrit avec Franz Bartelt.

Rendez-vous pour un causerie avec Frantz Bartelt et Jean-Marie Lecomte le jeudi 29 septembre à 18h30. Conférence vidéoprojetée, salle Guediguian, centre Les Tourelles.

du 19 octobre au 3 novembre

L'AUTOMOBILE ET LES DEUX ROUES

Exposition présentée par l'Amicale philatélique vouzinoise.

Du 8 au 25 novembre

BLEU, JAUNE, ROUGE...

Une palette de couleur



Véritable explosion de couleurs et de créativité. 37 tableaux réalisés par des enfants du monde, de 3 à 25 ans, issus des 100 créations lauréates de l'édition 2010, organisée par le Centre pour l'Enfance de l'Unesco de Troyes. A voir absolument.

Pour les voir : À l'espace expo. des Tourelles, 6 rue Henrionnet, de 9 h à 12 h 15 et 13 h 30 à 17 h. Entrée libre et gratuite.

SAISON CULTURELLE 2011-2012

Elle démarrera le 23 septembre



Les marionnettes sont prêtes pour le grand ballet

L'ouverture de la saison donnera la part belle à la compagnie tchèque *Liberec théâtre* et à leur spectacle «Le Lac des cygnes».

Dans la grande tradition des marionnettes tchèques à tringles et en bois manipulées par une dizaine de marionnettistes, le *Liberec théâtre* adapte librement le célèbre ballet de Tchaïkovsky, conte de fée musical où amour et pouvoir mènent la danse.

Comme en 2009, l'association «Les Tourelles» en partenariat

avec l'association Côté Cour et dans le cadre de la décentralisation du festival mondial des théâtres de marionnettes de Charleville-Mézières, accueillera deux spectacles, le 25 septembre à Buzancy et le 30 à Châtel-Chéhéry.

➤ **Vendredi 23 septembre**
Le lac des cygnes, à 19 h, au centre Les Tourelles en séance familiale. Tarifs : 5/4/3 €.

Organisé en partenariat avec le comité de jumelage Vouziers-Ratkovice.

LES AVANTAGES DU PASSEPORT CULTUREL ET DE L'ABONNEMENT

■ Le passeport...

Nominatif, au prix de 12 €, le passeport culturel vous donne droit à l'abonnement annuel à la bibliothèque municipale, aux tarifs réduits au cinéma (5,50€ au lieu de 7€) et aux spectacles proposés par l'association «Les Tourelles» et par tous les adhérents de l'association de coordination culturelle départementale Côté Cour (liste sur www.cote-cour08.com)



■ L'abonnement

Un peu, beaucoup, passionnément... Décliné en trois formules (4, 7 et 12 spectacles), les abonnements donnent droit à des tarifs privilégiés (de 53 € à 124 € pour l'ensemble et selon vos choix), et vous offrent la garantie d'avoir les meilleures places et d'en faire bénéficier vos proches. Pour les nouveaux abonnés, le spectacle d'ouverture sera offert.

SURVEILLEZ VOS BOITES AUX LETTRES : Fin août, des distributeurs de l'association «Travail partagé» y déposeront le programme de la nouvelle saison.

Ça roule à Vouziers...

Le Vélo Club Vouzinois est à l'initiative de nombreuses manifestations sur l'année...

Zoom sur certaines d'entre elles

Le cyclo-cross de janvier

Une belle épreuve de cyclo-cross a été organisée le 9 janvier 2011 à l'initiative du Vélo Club Vouzinois autour et sur le site du stade municipal de Vouziers.

Les championnats de France diffusés le même jour, n'ont pas empêché les nombreux coureurs de participer et d'apprécier un circuit encore légèrement redessiné cette année.

Le terrain rendu gras, suite aux averses de pluie de la nuit précédente, a procuré un beau spectacle où les initiés ont pu

apprécier le pilotage et la maîtrise des concurrents qui s'en sont accommodés à merveille.

L'Ardennais et Boulzicourtois, Loïc Ory ainsi que le Champion de France des Masters, David Pagnier, «déjà 3 fois couronné en Elite par le passé devant les professionnels», ont très vite pris les commandes de l'épreuve après 2 tours rapidement effectués.

Le second nommé a quant à lui pris le soin de mener et durcir la course en se détachant progressivement pour finir en solitaire devant un public ravi par son «fair play» et sa maîtrise du terrain boueux.

Derrière ces deux spécialistes, le public aura pu apprécier également la belle performance d'une pléiade de jeunes coureurs en très nette progression cette année et

qui ont fait honneur à la spécialité régionale qu'est le cyclo-cross. Il s'agit du Troyen et expérimenté Guillaume Corniau, du jeune Emilien Martin de Boulzicourt devant le Douaisien Mathieu Beaudoin et le jeune Rémo-Bazancourtois Adrien Pascal pour ne citer qu'eux. **Les Vouzinois au nombre de huit, toutes catégories confondues, ont participé chacun à leur niveau et se sont bien comportés. Ils ont vaincu avec le jeune Romain Magny chez les cadets, Samuel Jeannot devant Romain Dury en benjamin, Maxime Reynders chez les pupilles et notons aussi la belle prestation (12^e) de notre président Alexis Wernimont dans la catégorie reine juste devant son jeune coéquipier Anthony Pasquali.**



La randonnée des sangliers porte bonheur !

Le 25 avril 2011, le VC vouzinois organisait sa 21^e randonnée pédestre et VTT des Sangliers avec 4 circuits VTT de 10 à 40 kilomètres et 3 parcours pédestres de 5 à 15 kilomètres.

400 participants ont largement profité du beau temps, des sous-

bois tapissés de muguet, ainsi que des itinéraires balisés et renouvelés comme chaque année sous la responsabilité de Michel Massé. Mal-

gré le ravitaillement proposé durant le parcours, les sportifs ont apprécié le sandwich et la boisson offerts au retour. «Que du bonheur !»



Retour sur le prix cycliste de l'UCIA

Un public venu nombreux, du soleil, du vent, un peu d'énergie lié à une attente de plus d'une heure pour réussir à dégager les voitures qui gênaient le départ.

Une pensée pour Julien Servais, victime d'un grave accident dans l'après-midi, a créé une vive émotion...

C'est dans cette ambiance qu'a été donné



Olivier Parcellier, l'Aubois, franchit le premier la ligne d'arrivée

le départ du critérium le vendredi 3 juin.

Une cinquantaine de coureurs a multiplié les efforts, et c'est finalement Olivier Parcellier (Aube) qui a franchi la ligne d'arrivée, suivi de Baptiste Larcher et de Thomas Lenoble (Charleville-Mézières).

Dans la catégorie Pass, c'est Guillaume Marceau (Vouziers) qui se classe 1^{er}.

VÉLO CLUB VOUZINOIS :

Président : Alexis Wernimont, 26 rue Nordhausen, 08000 Ch.-Mézières

Tél. : 03 24 37 62 67 • Courriel : wernimont.alexis@wanadoo.fr

La première étape dans la ville natale de Jean Robic



131 coureurs de 11 nationalités différentes s'élancent



8 avril : Etape 1
Vouziers/ Vouziers
9 avril : Etape 2
Givet/Vireux-Wallerand
10 avril : Etape 3
Matin : Charleville-Mézières.
Après-midi : Bogny-sur-Meuse/
Bogny-sur-Meuse

La ville de Vouziers et la 2C2A ont cofinancé et coorganisé, grâce aux services techniques de la ville, la première étape (l'Argonne Ardennaise) de cette course cycliste internationale.

Ce sont 131 coureurs représentant 11 nationalités européennes qui se sont élancés vers midi de la place Carnot pour sillonner les routes de tous les cantons de la 2C2A, soit une distance de 164 km. Beaucoup de Vouzinois tant au départ qu'à l'arrivée, ont soutenu par leur présence cet événement sportif.

La victoire d'étape est revenue au Danois, Troels Vinther, à l'issue d'un

rush final à 500 m de l'arrivée, ce qui lui a permis de terminer seul devant le peloton. Une réception

dans les salons de l'hôtel de ville, en présence du sous-préfet, a suivi cette manifestation sportive.



**Le vainqueur de l'étape
et du circuit : Troels Vinther**



Profil du parcours de la première étape "Argonne ardennaise"

Vainqueur du prix, Julien nous livre ses impressions

«Septembre 2010, nouveau déménagement pour moi, nouveau lycée, nouvelle façon de penser. Quelques semaines plus tard, j'apprends qu'un concours nommé «Prix littéraire» va se dérouler au lycée... Avec en tête l'envie d'aller en première littéraire, je m'y inscris spontanément. Je me dis que c'est une bonne expérience et que c'est une bonne façon de me faire remarquer dans mon nouvel établissement. Une fois toutes les instructions de détail mentionnées, je ne tarde pas à acheter moi même tous les livres afin de pouvoir les étudier sans retenue. Le jour de la demi-finale arrive, je suis confiant, je crois en mon livre et mes capacités même si je reconnais que le stress m'envahit au fil des minutes. C'est mon tour, je me lance et à la fin de mon temps de parole, je suis assez satisfait. Sur le moment, je pense que je n'ai pas été assez convaincant. Le verdict tombe et malgré mon opinion pessimiste sur ma prestation, le jury me désigne



Dominique Colson, Julien Brullot et Eric Troquet

comme vainqueur de la demi-finale. Je représenterai donc le lycée Thomas Masaryk lors de la finale à Bazeilles.

Le verdict tombe et malgré mon opinion pessimiste [...], le jury me désigne comme vainqueur

Etrangement, l'avant-finale va être moins compliquée mentale-

ment que l'avant demi-finale. Pour moi les compliments reçus lors de la première étape vont me permettre d'acquiescer une certaine confiance en moi, m'aider à oublier le contexte du niveau départemental et à me concentrer sur ce que je dois faire. C'est donc mon tour lors de la finale et ma prise de parole à peine terminée, je pense une nouvelle fois avoir tout

Lycée Masaryk : Des élèves volontaires pour un prix littéraire

Sous l'égide de la cellule d'action culturelle de l'Inspection académique des Ardennes, comme depuis plus de dix ans maintenant, Dominique Colson professeur-documentaliste proposait cette année encore aux élèves volontaires du lycée Masaryk, le prix littéraire des lycéens ardennais. Quatre romans jeunesse s'imposaient à la lecture des candidats qui devaient choisir leur coup de cœur et le défendre dans une prestation orale où capacité à résumer et à communiquer et argumentation étaient évaluées.

Julien Brullot, élève de Seconde, se distingua à l'unanimité du jury de la demi-finale composé de M. le Proviseur, M^{me} Déroche professeur, Cécile Pêcheux de TES, elle-même finaliste 2010, et M. Colson.

Un prix spécial du jury fut décerné à Ombeline Hallet de TL déjà finaliste en 2009 et la 2^e place attribuée à Lina Zakhari de 1^{re}S1. Récompenses pour tous et un an d'abonnement à un magazine jeunesse pour le vainqueur.

Mercredi 13 avril après-midi, au lycée des métiers de Bazeilles, Julien accom-

pagné de M. Eric Troquet, proviseur, et de M. Colson remporta la finale départementale 2011 face aux finalistes des autres lycées ardennais, en défendant le roman de Delphine de Vigan «No et moi» sur le thème des SDF. Béatrice Commengé, écrivain venue spécialement de la capitale, présidait le jury. Par tous ses membres, la performance teintée de fraîcheur, de sensibilité et de sincérité du candidat fut saluée. De beaux ouvrages récompensèrent le gagnant lui-même encore surpris par sa victoire.

God save the Queen

raté. Pourtant quelques instants plus tard, j'apprends que je suis le vainqueur de la finale départementale du prix littéraire 2011. Cette expérience m'a permis d'avoir davantage confiance en moi ainsi que de pouvoir me mesurer à des élèves d'autres lycées ayant globalement les mêmes capacités et de démontrer mes qualités personnelles. Je garde un souvenir impérissable de ce concours et j'encourage tous les élèves motivés à s'engager l'année prochaine pour permettre au prix littéraire de garder sa popularité.

Je tiens à remercier tous les membres du jury présents lors de la demi-finale ainsi que la finale et tout particulièrement M. Colson, professeur-documentaliste, et M. Troquet, proviseur qui m'ont accompagné et soutenu lors de la finale à Bazeilles. Leurs conseils et leurs compliments m'ont permis de gagner de l'assurance et probablement de remporter le concours.»

Julien Brullot,
élève au lycée Masaryk

Un buffet servi par des élèves du restaurant d'application, clôturait la manifestation. Après ceux de ses accompagnateurs, Julien reçut aussi les compliments appuyés du proviseur des lieux, M^{me} Laurence Dromzee. Il comptait à son retour au lycée un cadeau supplémentaire inestimable, celui d'avoir pu prendre confiance en lui à quinze ans et demi tout en se mesurant aux plus grands !

Dominique Colson

«**Décidément ces anglais nous surprendront toujours !**», voilà une phrase que nous avons pu entendre et même prononcer pendant notre séjour à Londres. «Nous», ce sont les 48 élèves chanceux du lycée Thomas Masaryk de Vouziers qui ont traversé la Manche le 14 mars, destination : Meindenhed près de Londres, pour en revenir le 18.

La première chose qui surprend en arrivant c'est évidemment leur conduite à gauche. Heureusement que notre chauffeur est un pro !



Le château de Windsor

Nous promener à Windsor, dans les boutiques, nous permet d'apprendre encore autre chose sur nos voisins d'outre-Manche : ils sont dingues de leur famille royale ! Le nombre de produits dérivés à l'effigie de leurs têtes couronnées est si impressionnant, à tel point que presque toutes les librairies comptent un rayon spécial «famille royale».

Les anglais sont loin d'être stupides ou crédules, ils ont tout à fait conscience d'être kitsch avec leur fa-



mille royale, leur moquette partout dans toutes les maisons jusqu'aux murs parfois, leurs animaux de compagnie, les «pets», qu'ils adorent au point d'avoir érigé un monument sur Hyde Park en l'honneur des animaux morts durant les guerres [...]

Au XXI^e siècle, on peut encore voir les gardes en costume rouge et noir et le chapeau de fourrure, alors qu'ils ne sont plus d'aucune utilité pour protéger les châteaux royaux à l'époque de l'arme à feu et de la technologie. Et pourtant, nous avons même assisté à la relève de la garde avec défilé et orchestre, le tout très solennel ! Les étudiants de Oxford portent toujours le costume à queue de pie et chapeau haute-forme et les cérémonies y sont dites en latin. Les cabines téléphoniques rouges sont inutilisables mais toujours debout pour attirer les curieux de la tradition anglaise.

Tous ces exemples et bien d'autres encore, nous font dire que l'Angleterre, sans être à la mode, demeure indémodable.

Pauline GIRARDOT
Élève de terminale littéraire



Rive de la Tamise, Saint James Park à droite et l'Oeil de Londres à gauche



RENCONTRE AVEC EVA DERVIN, DIÉTÉTICIENNE ET
FAMILLE D'ACCUEIL POUR HANDI'CHIENS

Quand le chien masque le fauteuil

Eva a obtenu le diplôme de diététicienne en 2000 et exerce aujourd'hui son métier à Rethel et Vouziers où elle se partage entre l'hôpital et la maison médicale. Ce qui peut surprendre lors d'une consultation, c'est de trouver un jeune chien avec une cape sur le dos, couché sagement dans son bureau ! En effet, sa passion pour les chiens et son désir d'aider l'autre, ont amené Eva à devenir famille d'accueil pour l'association «Handi'Chiens». Nous l'avons rencontrée à l'hôpital de Vouziers début mai.

On devine une passion pour les chiens !

J'ai toujours vécu au milieu des chiens, depuis que je suis toute petite !

Quand j'ai eu mon premier chien, Virus, un Golden Retriever, j'ai eu envie de suivre des cours de dressage et d'agility afin de l'éduquer correctement.

Puis, je suis allée plus loin et j'ai passé les 1^{er} et 2^e degrés d'éducateur canin.

Comment vous est venue cette envie de devenir famille d'accueil ?

C'est pendant un stage de formation au lac des Vieilles Forges où j'ai fait part de mon envie de travailler pour une association canine



Farwest, en démonstration.
"Donne la patte !"

d'assistance aux personnes, que tout a commencé. Quelques temps plus tard, je recevais un mail de la déléguée des Ardennes d'*Handi'chiens* qui me proposait un chiot pour début juillet. J'ai dit «oui». Le 8 juillet 2009, j'allais chercher Éos, un labrador chocolat âgé de deux mois pour devenir une des six familles d'accueil des Ardennes.

Quelles sont les conditions pour être famille d'accueil ?

Nous sommes bénévoles. Aucune condition particulière n'est requise. Il faut avant tout que le chien soit équilibré et pour cela il doit évoluer au sein d'une famille

qui lui apportera, attention, affection et le laissera découvrir toutes les pièces de la maison. La nourriture et les soins vétérinaires sont pris en charge par l'association. Nous devons suivre un cours de formation de 2 h tous les 15 jours avec la déléguée Handi'Chiens Ardennes.

Et pour l'apprentissage à la maison ?

Le chien doit apprendre environ 30 ordres pendant une période de 16 mois.

L'animal nous suit partout : au travail, dans les magasins, au cinéma... au restaurant, chez le médecin... afin qu'il soit familiarisé avec un maximum de lieux et de situations. On doit apprendre au chien à ne pas courir après les chats, à ne pas aller vers les gens, à aboyer sur ordre, à obéir à des consignes simples comme «assis», «couché», à marcher à côté de nous sans que le chien ne dépasse le genou et sans qu'il tire sur sa laisse...

Farwest, le labrador de neuf mois que j'éduque actuellement, est capable de m'apporter une tablette de chocolat sans la mordiller, il bave encore un peu, mais dans quelques temps le problème sera résolu.

APARTÉ

Je me souviens d'une pensionnaire de la maison de retraite qui restait assise sur sa chaise et qui ne parlait jamais.

Un jour où j'étais en visite pour mon travail, Éos (mon premier chien d'assistance) est allé vers elle et s'est assis devant. La dame s'est mise à le caresser et à lui parler !

On vous accepte partout ?

C'est un chien d'assistance qui bénéficie de dispositions particulières prévues par la loi ; nous sommes titulaires d'une carte pour en justifier si besoin. Il y a parfois un peu de réticence, mais en règle générale, nous sommes bien accueillis !

Que se passe t-il au bout des 16 mois ?

Il faut rendre le chien !

Une autre formation de six mois l'attend au centre d'Alençon avec un éducateur afin d'arriver à mémoriser entre 50 et 60 ordres. Il devra également se familiariser avec le fauteuil roulant.

Mais, pas d'inquiétude, les chiens ne sont pas malheureux ! Après un temps d'adaptation, ils retrouvent assez rapidement une complicité avec leur nouveau formateur et partagent des moments de jeux avec d'autres chiens avec lesquels ils occupent un box pour la nuit (3 par box).



Le chien doit s'adapter à toutes les situations. Farwest, au repas de l'OMS.

Il faut savoir que les chiens ont trois devenirs, soit ils sont chien d'assistance pour les personnes handicapés, soit chien d'éveil pour enfant présentant un trouble (autisme, trisomie 21 ou enfants polyhandicapés) ou encore chien d'accompagnement social (maison de retraite, IME).

Pendant son apprentissage, le chien ne doit recevoir de caresses que de son formateur. Si vous rencontrez ce brave animal, reprenez-vous même si la tentation est forte !

Et ensuite ?

La personne handicapée qui a souhaité obtenir un chien, effectue un stage de 15 jours, «stage de passation et de transmission». Pendant la première semaine, en plus des cours théoriques et pratiques, futurs maître et chien vont se tester, apprendre à se connaître et finalement se choisir. Durant la seconde semaine, les équipes sont formées ; les duos pourront commencer à travailler ensemble avant de partir pour une longue route commune. C'est pour nous un moment très émouvant car nous avons participé à une cause à laquelle nous croyons !

Y a-t-il un contrôle de l'association pour s'assurer que tout se passe bien ?

Oui, bien sûr ! Une personne de l'association assure des visites ré-

gulières et un suivi jusqu'à la fin du parcours de l'animal.

Que devient Éos, le premier chien que vous avez formé ?

Il va très bien. Je prends de ses nouvelles régulièrement. Il me reconnaît quand il me voit, et repart vers son éducateur actuel après être venu me dire bonjour.

DERNIÈRE MINUTE

Le 23 juin, Éos a été attribué à Mathilde, une jeune douaisienne de 10 ans, polyhandicapée.



Pour 1 ou 2 semaines, Eva échange son pensionnaire avec celui d'une autre famille. Ici, c'est Ferreo.



En 2010, Handi'Chiens a remis, au total, 121 chiens d'assistance dont 16 chiens d'éveil et 24 chiens d'accompagnement social. 320 chiens sont actuellement en formation dans leurs familles d'accueil ou dans les centres spécialisés. Un chien coûte 13 000 € à l'association, il est remis gracieusement à la personne handicapée.



Stand Handi'Chiens à la fête du chien à Vrizy

<http://www.handichiens.org>

CHEMIN DE FER TOURISTIQUE DU SUD DES ARDENNES

Démarrage de la saison 2011

Les désormais célèbres Picasso vont pouvoir reprendre sereinement du service, pour la saison 2011, sur les rails reliant les communes d'Amagne-Lucquy à Challerange, en passant dans l'ordre par Alland'huy-Sausseuil, Attigny, Rilly-sur-Aisne, Semuy, Voncq, Vrivy, Condé-les-Vouziers, Vouziers, Savigny-sur-Aisne, St-Morel et Monthois, le tout pour le plus grand plaisir des Vouzinois et des touristes venus découvrir notre territoire.

Alors faites vous plaisir en venant profiter d'une belle balade dans la vallée de l'Aisne au bord du célèbre train jaune et rouge, chaque dimanche du 26 juin au 4 septembre.

Cette nouvelle saison est l'occasion de rappeler à tous la chance que nous avons de pouvoir profiter d'une si belle activité touristique dans le sud des Ardennes. Nous la devons au travail d'un groupe de bénévoles qui ne comptent pas leur temps pour avoir le plaisir de vous faire partager leur passion pour le rail et les vieilles machines.

L'entreprise Réseau ferré de France a validé récemment la convention

de circulation du Chemin de Fer Touristique du Sud des Ardennes (<http://cftsa.free.fr>). Après de longs mois d'incertitudes pour l'association des Amis de la Traction Vapeur en Ardenne (ATVA-CFTSA), qui ex-

ploite le matériel et la ligne, et pour le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU-CFTSA), qui soutient cette activité touristique, c'est une grande joie et un véritable soulagement.

Le train circule du 26 juin au 4 septembre inclus, le dimanche uniquement

Train 102	Train 104	Train 106	Train 108 facultatif	GARES	Train 101	Train 103	Train 105	Train 107 facultatif
	14 h 39		18 h 32	AMAGNE - ATVA		14 h 39		18 h 30
	14 h 43		18 h 35	Amagne - Village		14 h 32		18 h 27
	14 h 52		18 h 44	Alland'huy		14 h 23		18 h 18
10 h 00	15 h 00	15 h 30	18 h 52	ATTIGNY	12 h 31	14 h 15	18 h 05	18 h 10
10 h 08		15 h 38		Rilly- arrêt photos	12 h 17 12 h 23		17 h 48 17 h 54	
10 h 12		15 h 42		Rilly - Semuy-St-Irénée	12 h 16		17 h 46	
10 h 18 10 h 28		15 h 49 15 h 59		Voncq	12 h 10		17 h 40	
10 h 36		16 h 06		Vrivy - Vandy	12 h 03		17 h 33	
10 h 39		16 h 09		Condé-les-Vouziers	12 h 00		17 h 30	
10 h 45 10 h 46		16 h 11 16 h 12		VOUZIERS - PORT	11 h 57 11 h 58		17 h 28 17 h 28	
10 h 48		16 h 14		Vouziers	11 h 54		17 h 24	
10 h 50		16 h 16		Savigny-sur-Aisne	11 h 51		17 h 21	
10 h 58		16 h 24		PN 59	11 h 43		17 h 13	
11 h 00		16 h 27		Saint-Morel	11 h 41		17 h 11	
11 h 06		16 h 32		Monthois	11 h 37		17 h 07	
11 h 13		16 h 40		CHALLERANGE	11 h 30		17 h 00	

Gares où les arrêts sont facultatifs (faire signe au mécanicien pour demander l'arrêt). Arrêt obligatoire

Un 15 août entre passion du rail et labour à l'ancienne

Profitez de la liaison exceptionnelle Vouziers / Saint-Morel !

Le 15 août prochain, la traditionnelle fête du rail sera associée à la fête du labour à Saint-Morel.

À Vouziers, au port, vous trouvez la traditionnelle brocante, exposition de peintures, vente de miel et de champagne, buvette, restauration et des activités telles que la pêche à la ligne avec la Matinale, le tir à l'arc avec Les Archers de Taine... Bref, tout ce



qu'il faut pour passer un beau moment de fête et de convivialité.

Et avec le train, vous pourrez vous rendre à Saint-Morel pour profiter de la fête du labour.

Billetterie train touristique au Port de Vouziers de 9 h à 17 h 30.

Attention, horaires de circulation des trains spécifiques pour le 15 août. Renseignements sur place.

Fête nationale du 14 Juillet

Un peu d'histoire...

C'est le 21 mai 1880 que Benjamin Raspail, député de la Seine pour la Gauche républicaine, déposa une proposition de loi qui dans son unique article indiquait : «*La République adopte comme jour de fête nationale annuelle le 14 juillet*». Après avoir été votée par l'Assemblée nationale le 8 juin et approuvée par le Sénat le 29 juin, à chaque fois à une large majorité, la loi sera promulguée le 6 juillet. La première fête nationale officielle du 14 juillet sera dignement et fastueusement célébrée la semaine suivante.



A la Bastille

Un contexte historique qui exalte la République

Il aura fallu attendre 1880 et la III^e République, présidée par Jules Grévy, pour que soit de nouveau commémoré le 14 juillet. Depuis la victoire des Républicains aux élections législatives de 1877, le fragile régime, construit en pleine guerre franco-prussienne de 1870, sur les braises de la Commune de Paris de 1871, cherche à se consolider en fédérant les Français autour de forts symboles républicains et nationaux. En 1879, pour ces mêmes raisons, la Marseillaise, interdite par Napoléon lors de l'Empire, puis par Louis XVIII et Napoléon III, redevient officiellement l'hymne national français. La III^e République veut transformer la France en profondeur en établissant la liberté d'expression et d'opinion de ses citoyens et en mettant en oeuvre les conditions d'une véritable égalité entre tous les Français, notamment par l'école et l'éducation. Pour cela, elle veut réunir les citoyens autour des valeurs et des idéaux hérités de la Révolution française : Liberté, Egalité et Fraternité.

Une date pour célébrer la France républicaine

On associe souvent la fête nationale à l'anniversaire de la prise de la Bastille par les révolutionnaires le 14 juillet 1789. Ce symbole d'une des premières victoires du peuple français contre un puissant symbole de l'ancien régime, s'est facilement imposé dans les esprits. Cependant, nombre d'historiens rappellent que le 14 juillet commémore surtout la Fête de la Fédération du 14 juillet 1790. Ce jour-là, des milliers de fédérés arrivant de province en arborant les bannières de leurs départements respectifs, rejoignirent des centaines de milliers de Français venus célébrer dans une immense fête, la réconciliation. Le cortège démarra de l'ancien emplacement de la Bastille, démolie juste après sa prise, pour rejoindre le Champ de Mars. La Fête de la Fédération symbolise l'union retrouvée du peuple français et des trois états, en présence du roi et du clergé. C'est ce symbole d'union, visiblement préféré à la violence de la prise de la Bastille, qui fit donc consensus lorsqu'il fallut faire le choix de la date du 14 juillet.

La République héritière de la Révolution française

- **Le 17 juin 1789**, les députés du Tiers-Etat se proclament Assemblée nationale. Trois jours plus tard, le 20 juin 1789, ils se réunissent dans la salle du Jeu de Paume à Versailles et prêtent le serment du même nom, jurant de ne pas se séparer avant d'avoir donné une constitution à la France.

LES FESTIVITÉS DES 13 ET 14 JUILLET À VOUZIERS

Mercredi 13 juillet 2011

RETRAITE AUX FLAMBEAUX

Terrain de rugby



À partir de 19 h 30, buvette et restauration assurée par l'Amicale du personnel communal de Vouziers.

21 h 30 : rassemblement pour la retraite aux flambeaux.

21 h 45 : distribution de lampions aux enfants et départ du cortège en passant par la rue Paul Drouot, rue Verte, rue du Nan, rue des Campanules, rue Verte, rue de la Vigne, rue de la Fusion et arrivée au terrain de rugby.

22 h 30 : Bal avec Toly Animation. **23 h 30** : Feu d'artifice.

Jeudi 14 juillet

CÉRÉMONIES

AUX MONUMENTS AUX MORTS



A **Chestres** à 9 h 30, à **Condé** à 9 h 45, à **Blaise** à 10 h et à **Vouziers** à 10 h 45. Réception à l'hôtel de ville ouverte à tous les Vouzinois présents.

- **Le 14 juillet 1789**, les révolutionnaires parisiens prennent la Bastille. C'est un extraordinaire symbole du tout puissant pouvoir royal qui tombe.

• **Le 4 août 1789**, l'Assemblée constituante déclare l'abolition des droits et privilèges féodaux. Tous les citoyens sont égaux en droits et en devoirs.

• **Le 26 août 1789**, est votée la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. Elle proclame les droits naturels de l'homme et la souveraineté de la Nation.

Article 1 : Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits.

• **Le 14 juillet 1790**, la Fête de la Fédération est célébrée en présence du roi Louis XVI, dans le but de réconcilier la Nation.

• **Durant la nuit du 20 au 21 juin 1791**, la famille royale tente de fuir la France pour rejoindre, des contre-révolutionnaires. Elle est arrêtée à Varennes. Louis XVI perd définitivement la confiance du peuple.

• **Le 10 août 1792** a lieu la prise du palais des Tuileries et, avec elle, la chute de la monarchie. La famille royale est emprisonnée à la prison du Temple. Le 21 septembre 1792 suivant, la Convention abolit la monarchie et proclame la République. S'ensuivra la période appelée la Terreur.

• **Le 21 janvier 1793**, le roi Louis XVI est guillotiné à Paris.».

• **Le 22 août 1795** : La Convention proclame la Constitution de l'an III qui institue le Directoire, appelée également la République bourgeoise.

• **Le 9 novembre 1799** : Le général Napoléon Bonaparte réalise un coup d'état. C'est la fin de la Révolution et le début du Consulat.

Symboles de la République française

Le drapeau tricolore : D'abord symbole de réconciliation, il est né de l'association, lors de la Révolution française, de la couleur blanche représentant le roi et des couleurs bleu et rouge de la ville de Paris et de son peuple.

La Marseillaise : Écrite pour l'armée du Rhin, dans la nuit du 25 au 26 avril 1792, par l'officier français Claude Joseph Rouget de Lisle, suite à la déclaration

de guerre de la France à l'Autriche, ce chant de guerre fut repris en août 1792 par les fédérés de Marseille qui participèrent à l'insurrection des Tuileries. Les Parisiens l'entendant alors le baptisèrent tout simplement «La Marseillaise». Elle s'est imposée très rapidement et très naturellement comme hymne national.

Marianne : Cette femme, souvent représentée la poitrine dénudée, coiffée d'un bonnet phrygien et franchissant une barricade, est une véritable allégorie de la Liberté et de la République. Si l'origine de l'appellation Marianne n'est pas clairement identifiée, on rappelle tout simplement que le prénom Marie-Anne était très répandu au XVIII^e siècle. De par sa ressemblance avec le Pileus, porté par les esclaves romains affranchis, le bonnet phrygien symbolise également la liberté.

Le faisceau de licteur : Il représente un assemblage de fines branches liées par des lanières autour d'une hache. Un bouclier portant les initiales RF de la République française recouvre le tout, tandis que l'arrière plan est orné de branches de chêne, symbolisant la justice, et d'olivier, symbolisant la paix. Dans la Rome antique, les licteurs portaient un faisceau et escortaient les magistrats. Ils étaient chargés d'exécuter les décisions coercitives que ces derniers prenaient. Le faisceau de licteur symbolise l'union de la République et la force ainsi que le pouvoir



appartenant au peuple.

Le sceau de la République française :

Défini par l'arrêté du 8 septembre 1848 et toujours en vigueur, il représente une femme assise la tête nimbée de rayons, effigie de la liberté tenant dans sa

main droite un faisceau de licteur et, dans sa main gauche, un gouvernail frappé d'un coq gaulois dont la patte foule un globe. À ses pieds se trouvent des attributs des arts et de l'agriculture et des symboles, dont une branche de chêne, l'urne du suffrage universel marquée des initiales SU, une gerbe de blé, une charrue, une lampe, un chapiteau, un plan et une palette de peintre. Il porte sur sa face l'inscription «**République française démocratique une et indivisible**» et au dos les inscriptions «**Au nom du peuple français**» et «**Liberté, Egalité, Fraternité**».

La République dans la Constitution

L'article 2 de la Constitution de la V^e République du 4 octobre 1958 affirme les principes suivants :

«*La langue de la République est le français. L'emblème national est le drapeau tricolore, bleu, blanc, rouge. L'hymne national est la «Marseillaise». La devise de la République est «Liberté, Egalité, Fraternité». Son principe est : gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple.*»

Que ce soit pour ses cérémonies commémoratives, son défilé militaire sur les Champs Élysées, ses grandes fêtes populaires ou ses feux d'artifices, la fête nationale du 14 Juillet demeure un événement particulièrement apprécié par les Français. Elle doit également être un vecteur de citoyenneté pour les plus jeunes qui peuvent profiter de cette occasion pour revisiter l'histoire de la République.



La Liberté guidant le peuple

Association de Sauvegarde du Patrimoine Vouzinois

Découverte de Joinville en Haute-Marne

L'association de Sauvegarde du Patrimoine Vouzinois organisait le 22 mai dernier sa première excursion de l'année. Après un départ matinal de Vouziers, le premier arrêt fut consacré à l'auditoire de la Principauté de Joinville. Le bâtiment historique, tribunal du bailliage construit en 1561, a été restauré par une association de passionnés de l'histoire joinvilloise, puis aménagé et animé de façon à pouvoir faire découvrir aux visiteurs la justice sous l'ancien régime, tout en pouvant leur raconter l'histoire de la ville et des ducs de Guise. Une belle réussite d'action associative fondée sur le patrimoine, qui pourrait inspirer des Vouzinois. Accompagnés du même guide, les membres de l'as-



sociation purent ensuite découvrir les magnifiques vases, jarres et autres Albarello, pot canon, chevette, pilulier ou pot à Thériaque, conservés et exposés dans les locaux de l'ancienne apothicairerie de l'hôpital de Joinville.

Après un agréable repas, l'après-midi se poursuivit par la visite du Château du Grand jardin. Ce der-

nier fut bâti au 16^e siècle par Claude de Lorraine, premier duc de Guise. Il est entouré d'un splendide jardin de style Renaissance, que le soleil printanier a eu l'excellente idée d'inonder tout au long de la visite. Accueilli au portail par des roses de Ronsard, on progresse ensuite dans cet écrin de verdure parmi les labyrinthes, massifs, arbustes topiaires, ver-

gers et divers aménagements d'une rare et harmonieuse beauté, avant d'achever la balade par la visite du château et de sa chapelle. L'après-midi se conclut par la sympathique découverte du moulin aux écrevisses. Ce centre d'astaciculture est une ferme d'élevage d'écrevisses à pattes rouges, proposant également des chambres d'hôtes.

Sorties des n^{os} 86 et 87 de la revue «Le Curieux Vouzinois»

La guerre de 1870 à Vouziers

Avant la défaite de Sedan, le chef-lieu a vu les Allemands succéder aux Français. Le 28 août, l'armée du prince royal de Saxe loge à Vouziers, le 30, c'est au tour du 6^e corps du général von Tümpling. Les habitants, réquisitionnés, doivent fournir de quoi nourrir 20 000 hommes, soit, 60 têtes de bétail, 15 tonnes de pain, 3 tonnes de lard

et... 10 000 litres de bière. Par la suite, le logement des militaires fut géré par la mairie. Au mois d'octobre, pour loger la garnison prussienne, on construisit dans des jardins au sud de Vouziers, une vingtaine de baraquements. Seuls les officiers étaient logés en ville.

Les débuts sont houleux entre les anciennes autorités françaises et les nouvelles autorités d'occupation. Le sous-préfet Le Calisti en particulier se distingue par son patriotisme.

Corse d'origine, il eut d'emblée affaire aux Prussiens à la fin du mois d'août 1870 et fut d'abord enfermé une journée.

En mai 1873, Arthur Rimbaud, qui est à Roche écrit dans des termes peu patriotiques à son ami Ernest Dela-

haye qu'il est allé voir les Prussiens à Vouziers : «*Le soleil est accablant et il gèle le matin. J'ai été avant-hier voir les Prussmars à Vouziers, une sous-préfecte [sic] de 10 000 âmes, à sept kilom. d'ici. Ça m'a ragailardi.* »

Le 18 juillet 1873, la garnison prussienne a évacué Vouziers. Le coût de cette occupation s'éleva à 800 000 francs pour la ville. L'État prit une partie de cette somme à sa charge, mais la ville resta endettée de plus de 200 000 francs.

Lisez l'article de Florent Simonet dans les numéros 86 et 87 du *Curieux Vouzinois*.

Vente du Curieux Vouzinois : Si vous voulez acquérir un numéro du *Curieux Vouzinois* ou un écriin, si vous voulez vous abonner, il **faudra désormais vous adresser à la bibliothèque municipale, 6 rue Henriionnet**. Horaires de vente du *Curieux Vouzinois* : Mardi de 17 h à 19 h, mercredi de 14 h à 18 h, vendredi de 17 h à 19 h, samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Merci de votre compréhension.



► Au sommaire n° 86 (avril 2011) : La guerre de 1870, Verpel, mon village, Témoins du passé, Fête de l'école Avetant du 11 avri 1937, Fléville, 31 août 1944, L'arbre de la résurrection (B. Destombe).

► Au sommaire du n° 87 (sortie le 12 juillet) : Le magicien et ses abeilles à Vaux-lès-Mouron, La guerre de 1870 (2^e partie), Vouziers en 1910 dans Le Petit Ardennais.

Prix de vente : 5 €

Vouziers Avance

Toutes ces réformes que le gouvernement nous sert...

Des réformes au pas de course.

Des réformes dont toutes les conséquences ne sont pas complètement maîtrisées, évaluées et partagées avant d'être votées.

La liste s'allonge.

Après les réformes de la taxe professionnelle, de la fiscalité, de la réforme territoriale (le Conseil Constitutionnel vient d'ailleurs à nouveau d'annuler le projet de loi fixant la répartition des conseillers territoriaux), le projet de schéma départemental de coopération Intercommunale proposé par Monsieur le Préfet vient de poindre le nez.

3 mois (dont 2 en périodes estivales) pour prendre position sur des décisions lourdes de conséquences en matière organisationnelle, financière, juridique... Les découpages administratifs des périmètres sont loin de faire l'unanimité, notamment dans le nord des Ardennes. La question de la disparition des syndicats (voirie, eau...) et de la reprise des compétences par l'intercommunalité mérite une véritable maîtrise des incidences directes mais aussi indirectes.

La précipitation ne peut être mère de la sagesse !

Les élus du groupe Vouziers Avance

Ensemble pour Vouziers

Ce début de vacances estivales est l'occasion de mettre en valeur et de rendre hommage au travail réalisé par l'ensemble des bénévoles au sein des associations vouzinoises.

Le conseil municipal soutient par des subventions régulières ou exceptionnelles, que nous votons, et par de l'aide matérielle, ces associations culturelles, sportives... qui participent tout au long de l'année à l'animation de notre vie locale.

Ces femmes et ces hommes qui s'engagent avec passion et dévouement au service de tous dans ces associations dont le nombre reste important sur Vouziers, le font sans compter le temps passé et bien sûr, sans attendre de rémunération.

Et parfois pour quelle reconnaissance ?

Il est réconfortant de penser, alors que l'on ne cesse de nous faire croire que notre société actuelle ne cherche qu'à promouvoir l'intérêt personnel, que certains s'engagent encore, seulement motivés par leur passion et l'envie de la faire partager.

Les élus du groupe Ensemble pour Vouziers

URGENCE

MÉDECIN, HÔPITAL, AMBULANCES 24 h/24. FAITES LE ☎ 15.

POMPIERS, FAITES LE ☎ 18

PHARMACIE DE GARDE, FAITES LE ☎ 32 37 (0,34 €/mn).

URGENCES GAZ NATUREL, FAITES LE ☎ 0 800 47 33 33 (gratuit depuis un poste fixe)

HÔTEL DE VILLE

☎ 03 24 30 76 30 • Fax 03 24 30 76 50

Place Carnot - BP 20 - 08400 Vouziers

Courriel : ville@ville-vouzier.fr

Site internet : <http://www.ville-vouzier.fr>

Accueil, rue de Rennes,
ouvert du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30,
samedi (service état civil) :
de 10 h 30 à 12 h.

LOISIRS

PISCINE, rue Verte ☎ 03 24 71 87 15

En période scolaire, ouverture au public :
Mardi, vendredi : 17 h 30 à 20 h. Mercredi : 15 h
à 19 h. Jeudi : 17 h 30 à 19 h. Samedi : 11 h à
12 h et 15 h à 18 h. Dimanche : de 10 h 30 à
13 h.

Activités : bébés nageurs, femmes enceintes,
3^e âge, gym dans l'eau, «Je nage en famille».
Des plages horaires sont réservées pour les
activités, se renseigner au 03 24 71 87 15 ou
au 03 24 30 76 30.

BIBLIOTHÈQUE ☎ 03 24 71 64 93

6, rue Henrionnet

Horaires : mardi : 15 h à 19 h 30, mercredi 10 h
à 12 h et 14 h à 18 h, vendredi 15 h à 19 h 30,
samedi 10 h à 12 h et 14 h à 17 h.

Services : Prêt, salle de lecture (encyclopédies
et cédéroms), vente du *Curieux Vouzinois*,
accès internet, espace multimédia. Accueil
des groupes et des classes sur rendez-vous.
Heure du conte le mercredi à 10 h 30.

CINÉMA LES TOURELLES

33, rue Gambetta ☎ 03 24 71 94 71

Programme sur répondeur vocal : 08 92
68 69 25 (0,337 TTC/mn) et sur le site internet
de la ville : www.ville-vouzier.fr

CENTRE LES TOURELLES (association)

6 rue Henrionnet ☎ 03 24 71 64 77

Spectacles vivants (théâtre, musique, humo-
riste...), expositions...

FJEP/CENTRE SOCIAL

15 rue du Champ de Foire - Vouziers

Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et
de 14 h à 18 h.

☎ 03 24 30 99 61 - Fax : 03 24 71 72 57

e-mail : fjep-vzrs@wanadoo.fr

OFFICE DE TOURISME

58, rue Chanzy - BP 79 - Vouziers

☎ 03 24 71 97 57 - Fax : 03 24 71 34 87

e-mail : tourisme.argonne08@orange.fr

site : www.argonnetourisme.fr

PERMANENCES

**PERMANENCES AU CENTRE SOCIAL,
7 place Carnot**

■ **Sécurité sociale** : mercredi de 9 h à 12 h et
de 13 h et à 16 h.

■ **Caisse d'allocations familiales** : mardi de
9 h à 12 h sans RDV (permanence prestations)
et de 13 h à 17 h sur RDV (permanence socia-
le, tél. 03 24 38 26 78).

Attention, les permanences prestations de la Caf et de la Sé-
curité sociale sont fermées pendant les vacances scolaires.

■ **Agence locale d'énergie** (1^{er} mercredi du
mois) : 8 h 30 à 12 h. Conseils gratuits sur les
économies d'énergie.

■ **ADIL** (Information sur le logement) : de 15 h
à 17 h, 3 mars, 1^{er} septembre, 1^{er} déc. 2011.

■ **Aide aux victimes** (ADESA) (2^e mercredi du
mois) : 14 h à 17 h.

■ **CICAS** (caisse de retraite complémentaire)
☎ 08 20 200 015 : sur RDV, 2^e et 4^e lundi du
mois, 14 h à 16 h.

■ **Centre d'information sur les droits des
femmes et des familles (CIDFF)** : sur RDV, un
jeudi sur deux, 9 h à 12 h. Tél. : 03 24 37 39 98

■ **Conseil départemental d'accès au droit
(CDAD)** (consultation gratuite) : 1^{er} jeudi du
mois, de 17 h à 19 h. Tél. : 03 24 35 40 33.
Notaires : 7 juillet.

■ **Conciliateur de justice** : 3^e jeudi du mois,
de 14 h à 17 h.

■ **Accompagnement et suivi judiciaire** : 1^{er}
lundi du mois de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à
16 h.

■ **Croix de guerre et valeur militaire** (1^{er} sa-
medi du mois) : 11 h à 12 h.

■ **Prélude** (Prévention et lutte contre les dé-
pendances) : tous les mardis, de 17 h à 19 h.
☎ 03 24 30 74 14.

PERMANENCES AU CPR :

2, rue Agriculture ☎ 03 24 30 47 67

■ **RELAIS DES SERVICES PUBLICS (2C2A)**

Accueil par un agent pour obtenir des infor-
mations et effectuer des démarches adminis-
tratives relevant de plusieurs administrations
ou organismes publics (CPAM, MSA, CAF,
CRAM...). Lundi, mardi de 8 h 30 à 12 h, mer-
credi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, jeudi
de 8 h 30 à 12 h, vendredi de 8 h 30 à 12 h et de
13 h 30 à 16 h 30.

■ **PÔLE EMPLOI** : Consultation internet des
offres (bureau accueil) : tous les jours de 9 h à
12 h. PÔLE EMPLOI sur RV au ☎ 39 49.

■ **Mission locale Sud-Ardenne** : tous
les jours de 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à
17 h 30 sauf le vendredi, fermeture à 16 h 30.
☎ 03 24 71 95 91.

■ **Atelier pédagogique personnalisé (APP)** : se
renseigner au préalable. ☎ 03 24 30 19 60.

■ **Travail partagé** : lundi, mardi, jeudi, vend-
redi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h. Inscriptions le
mercredi de 9 h à 12 h. ☎ 03 24 30 65 58.

DIVERS

RESTAURANT SCOLAIRE

46, rue Bournizet ☎ 03 24 71 78 13.

Accueil des enfants scolarisés dans les écoles
Taine, Dodeman, Dora Levi et Avetant.

DÉCHÈTERIE (2C2A) :

Pôle d'activités d'Argonne de Vouziers
Conditions d'accès : se renseigner au
03 24 30 55 71. **Ouverture d'hiver** (du 1^{er} no-
vembre au 28 février) : du lundi au samedi de
9 h à 11 h 50 et de 14 h à 16 h 50 sauf le jeudi
matin (fermé). **Ouverture d'été** (du 1^{er} mars
au 31 octobre : lundi, mardi, mercredi, vend-
redi de 9 h à 11 h 50 et de 14 h à 17 h 50, jeudi :
de 14 h à 17 h 50, samedi de 9 h à 11 h 50 et de
13 h à 16 h 50.

ETAT CIVIL

DÉCEMBRE 2010 : Naissances : Océane Clerc

JANVIER 2011 : Naissances : Tatiana Bè-
gue, Joachim Henry, Benjamin Gobert, Théo
Bruzzi, Emma Monart. • Décès : Charles
Homé, 89 ans ; Nelly Proult Vve Vuadelle,
86 ans ; Rose D'Oliveira Rezende, 82 ans.

Février 2011 : Naissances : Maëlia Maillart,
Yanis Dervin, Sarah Pagnier. • Décès : Ro-
bert Hourblin, 63 ans ; Fabrick Alexandre, 56
ans ; Joël Lambert, 55 ans ; Clément Ser-
vais, 73 ans ; Claudine Kostanty ép. Rawins-
ki, 55 ans ; Dabha Chikhi, 74 ans.

Mars 2011 : Naissances : Kenzo Fayard,
Juline Lemaire, Kévin Percebois. • Décès :
Anne Lardenois, 84 ans ; Claire Noirot, 50
ans ; Marcel Wagner, 84 ans.

Avril 2011 : Naissances : Audrey Bouche,
Sacha Boudin, Cyril Pindras, Gabriel Pre-
faut, Enzo Perrin. • Décès : Jeanine Perce-
bois ép. Petit, 81 ans ; Renée Mortier Vve Herbin,
82 ans ; Simone Barret Vve Herbin,
91 ans ; Jeanne Hecquet Vve Lasalle, 78
ans ; Geneviève Bailly Vve Hourriez, 90
ans ; Bernard Malycha, 63 ans ; Michelle Po-
let ép. Fonseca, 81 ans ; Pierre Mattei, 88
ans ; Michèle Martinet ép. Charlier, 63 ans.

Mai 2011 : Naissances : Selyan De Sousa,
Inès Delbarre, William Middleton, Loli Alviz,
Chloé Costa-Dupont. • Décès : Gabriel Han-
nequin, 78 ans ; Jean Fontaine, 85 ans ; Ar-
lette Leplang Vve Thierion, 89 ans ; Josette
Jacob Vve Regnier, 85 ans ; Joëlle Dervin
ép. Barrois, 55 ans ; Ginette Royer Vve Car-
ria, 88 ans ; Michelle Lamorlette, 79 ans ;
Julien Servais, 20 ans ; Réjane Santerre, 61
ans ; Bernard Henseval, 86 ans.

Juin 2011 : Décès : Jeannine Arnould, 78
ans ; Claude Borghesi, 51 ans ; Gisèle Lu-
bert Vve Lorinet, 84 ans ; Isabelle Cham-
peaux Vve Lelong, 77 ans ; Léa Bart ép.
Henry, 98 ans.



FÊTE DU RAIL

**FÊTE
DU LABOUR
À L'ANCIENNE
À SAINT-MOREL**
➤ Liaison exceptionnelle
VOUZIERS-ST-MOREL

**AU
PORT
DE
VOUZIERS**

**15 août
2011**

**BROCANTE
VIDE-GRENIER**

Contact : 03 24 30 76 39 - Mairie de Vouziers

ANIMATIONS DIVERSES